Rapport moral de l'Association L'EVEIL 2022

Présenté lors de l'Assemblée Générale
du 22 juin 2023

L'OBJET ET LES VALEURS DE L'ASSOCIATION

En liaison avec l'Union Nationale des Associations de Parents et Amis de personnes en situation de Handicap Mental (UNAPEI), l'Association a pour buts :

- D'apporter aux personnes en situation de Handicap Mental et aux familles ayant un enfant, adolescent ou adulte en situation de Handicap Mental, l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, de développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité, et de les amener à participer activement à la vie associative.

- De favoriser l'accueil et l'écoute des nouveaux parents, assurer la pleine participation des familles, et des personnes en situation de handicap mental à la vie sociale et citoyenne.

- De mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes en situation de Handicap Mental ; de promouvoir, de gérer, si nécessaire, tous les établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement, par l'éducation, la formation, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle, l'organisation de leur loisir.

- De développer des activités commerciales directes et/ou de sous-traitance conformes aux objectifs des E.S.A.T. (et des entreprises Adaptées), ainsi que toutes autres activités qui seraient prévues par la loi pour l'aide aux personnes en situation de Handicap.

- De défendre les intérêts moraux, matériels et financiers des personnes en situation de Handicap Mental auprès des élus, des commissions, des autorités, etc…

- D'informer régulièrement les élus, les autorités, les médias, d'organiser toute manifestation destinée à développer l'influence du mouvement dans le respect des buts de l'association.

- D'établir sur le plan local des liaisons et partenariats avec les autres organismes, associations et établissement d'enseignement qui œuvrent en faveur personnes en situation de Handicap, quelle que soit la nature du handicap.

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Véronique Cuvillier-Lugarini

Mon statut de Présidente me désigne pour introduire cette Assemblée Générale, et je représente avant tout le Conseil d'Administration. Cette Assemblée Générale est le moment de vous rendre compte de la gestion et de la vie associative au cours de l'année écoulée. Il s'agit également d'un moment fort et indispensable pour la suite, le bilan de l'année écoulée portera sur les activités et résultats de chaque entité.

Le Conseil d'Administration s'est réuni régulièrement au cours de l'année 2022, et a pu ainsi aborder les affaires courantes mais aussi les perspectives d'avenir de l'association. Au total, ce sont 9 réunions du CA, et 4 réunions de bureau qui se sont tenues.

Les commissions ont œuvré autour du projet associatif, des finances, ainsi que sur l'organisation de la construction de l'IME, et de la préparation du concert caritatif.

Les deux sujets qui étaient annoncés l'année dernière ont bien avancés : il s'agissait de la reconstruction de l'IME : c'est en cours, le choix de l'architecte sera pour début juillet, ce qui nous emmènera au démarrage de la construction début 2025. L'autorisation du siège tant attendue a été obtenue en 2023.

La transformation de l'offre de service continue au sein de l'EVEIL avec des premiers travaux conduits en 2021, et 2022, sur l'IME. Après avoir pu ouvrir une unité d'enseignement externalisée autisme sur Biguglia en 2021. Nous projetons l'ouverture d'une antenne de l'IME sur la commune de Vescovato.

Ces créations de service marquent le début de l'évolution indispensable de notre partenariat avec l'éducation nationale.

Nous nous félicitons également d'avoir été entendus par la Collectivité De Corse dans nos demandes d'extensions de places pour adultes au Foyer A Sulana, mais aussi de places adaptées aux personnes handicapées vieillissantes. La participation active des équipes aux travaux d'écriture du schéma de l'autonomie de la Corse a en effet permis de faire inscrire ces actions sur la période 2022/2026.

Avant de passer la parole à la présentation du rapport d'activités, je voudrais, au nom du Conseil d'Administration, vous témoigner notre reconnaissance.

Nos premiers remerciements vont vers les familles pour leur confiance, leur bienveillance, et leur patience qui ont été mises à rude épreuve pendant cette pandémie.

Nous remercions aussi et surtout les personnes que nous accueillons qui nous donnent la force de continuer nos combats pour une meilleure qualité de vie dans nos établissements.

Nos remerciements iront aussi à tous nos salariés sans lesquels rien ne serait possible, à leurs cadres, à tous les directeurs ainsi qu'à notre Directrice Générale, Patricia BECK.

Un grand merci à nos adhérents et nos donateurs, qui cette année ont fait preuve de générosité par leur contribution financière.

Nous remercions également toutes les mairies, qui nous apportent des subventions, ainsi que la CPAM pour nous soutenir dans nos projets. Sans oublier nos financeurs : ARS et CDC qui nous accordent leur confiance en finançant les établissements.

Un grand merci également à notre Commissaire aux comptes et notre expert – comptable, pour leur investissement et leurs conseils. Merci à notre prestataire informatique, qui a fait preuve d'une grande disponibilité, et de professionnalisme.

Nous avons une pensée pour les personnes qui nous ont quitté cette année, et souhaitons également un bon rétablissement aux personnes souffrantes.

Le CA m'a confié la représentation de notre Association à l'UNAPEI et également en région PACAC, ce qui m'amène à échanger avec les autres régions sur nos projets, nos partenariats et nos difficultés quand il y en a. Les échanges avec le National portent principalement sur les promesses du SEGUR qui devait être élargi nous sommes toujours en attente de réponses concrètes, et nous suivons cela de très près.

Tous mes remerciements aux membres du Conseil d'administration pour leur assiduité et leur confiance, Merci pour leur investissement et leur soutien très précieux, nous formons une équipe solidaire et nos résultats en sont la meilleure preuve !

L'important et l'essentiel dans la vie ce n'est pas le triomphe, mais le combat.

Rapport d'activités
2022

En 2022, nous avons accompagné près de 300 personnes

68 enfants
dont 5 enfants en UEEA
Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme

219 adultes
dont **9 jeunes adultes** relevant de l'amendement creton

Au 31/12/2022, 188 professionnels qui accompagnent …

47 hommes

141 femmes

15 embauches en CDI
14 départs

Le premier trimestre 2022 passé, les établissements ont pu retrouver une activité normale après des mois d'adaptation du fonctionnement pour protéger personnes accompagnées et professionnels, de la pandémie.

De nouveaux facteurs remarquables sont néanmoins venus impacter considérablement l'exercice.

En tout premier lieu, à l'instar des difficultés rencontrées dès 2021 par les associations continentales, l'ADAPEI de la Haute Corse a eu à faire face en 2022 aux premiers effets de la pénurie de professionnels dans le secteur. Cela malgré l'annonce de revalorisations salariales dans le cadre du Ségur de la santé, de la conférence des métiers du social et du médico-social, des accords Laforcade.

Une revalorisation du point a bien été opérée en 2023, avec un effet rétroactif que nous retrouvons dans les comptes, mais nous pouvons d'ores et déjà dire que ce constat de tensions dans les recrutements est amplifié en ce début d'exercice 2023, et demeure l'une des préoccupations majeures au sein des différentes structures de l'association.

Le deuxième facteur impactant est l'inflation élevée qui touche l'Europe avec, selon l'INSEE, un taux de 5,6% en 2022. Malgré le décalage entre ce taux et le taux d'actualisation moyen des recettes, les établissements ont réussi à tenir le cap pour ne pas dépasser l'enveloppe. Le siège est, par manque de moyens, le seul établissement déficitaire, son autorisation n'ayant été accordée par les autorités de tarification et de contrôle qu'au premier trimestre 2023, sans rétroactivité.

L'année 2022 a enfin été marquée par une réelle volonté d'agir collectivement, en participant à la réflexion sur le projet associatif. Ce travail fut l'occasion d'observer que l'énergie pour agir et faire progresser les pratiques est bien en mouvement au sein de l'ADAPEI de la Haute-Corse, l'EVEIL.

En 2022, le siège pilote d'actions transversales

Outre les temps habituels d'animation de la transversalité au sein de l'association, le siège tente d'impulser annuellement une action qui vise à faire en sorte que les différents établissements se trouvent à travailler autour d'un projet commun. En 2022, l'objectif poursuivi était de mettre en lumière les compétences des personnes en situation de handicap. Ces personnes sont bien trop souvent décrites depuis leurs limites. Or, il convient de changer de prisme, et de regarder ces personnes sous l'angle de la capacité à faire, à penser, à réfléchir et à réaliser. Ainsi, grâce au soutien de l'association, **le projet de film** « s'éveiller les uns aux autres », rebaptisé **« ça continue le week-end »** a pu être pleinement déployé et **ce sont 11 courts métrages interviewant des personnes accompagnées par nos services qui ont été tournés**.

La première projection aura lieu au cinéma le studio ce 29 juin au cours d'une soirée privée réservée aux invités désignés par chaque personne qui s'est prêtée au jeu du tournage.

D'autres diffusions suivies de débats autour des questions soulevées par les personnes accompagnées seront programmées au studio.

Préparation par le réalisateur avant tournage

ACTIVITES PAR SITE

SIEGE

En 2022, l**e siège a poursuivi** le déploiement d'actions transversales permettant de travailler différents aspects de l'accompagnement des publics, et de la gestion des établissements dans une **synergie inter-établissements, au service de la transformation des pratiques déjà engagée et de la transformation de l'offre**.

Les réunions du COmité de DIRection, CODIR, se sont donc à plusieurs reprises élargies aux chefs de services, permettant ainsi de partager des expériences, mener des réflexions communes et faciliter les relations inter établissements, dans un objectif de développement de la culture d'entreprise afin que celle-ci bénéficie à tous les acteurs de l'Eveil.

Projet de reconstruction IME Centre Flori et recherche de financement, après avoir retravaillé ce dossier au cours de l'année 2022, et après avoir recalibré les coûts pour prévoir l'impact de la crise économique, nous avons pu stabiliser le projet et son plan de financement. **Le siège a également poursuivi le pilotage de la transformation de l'offre à l'IME** en s'appuyant sur les compétences d'un cabinet conseil. Ce travail a impliqué en premier lieu la gouvernance (Présidente) et la dirigeance (Directrice Générale) pour s'étendre ensuite aux équipes de l'IME et du SESSAD

Enfin, les divers contacts engagés avec l'éducation nationale ont permis d'installer un second poste d'enseignant à l'IME.

En 2022, le siège s'est également penché sur la problématique **des jeunes sous amendements CRETON**, en soutenant le projet d'extension du Foyer Occupationnel et du Service d'Accueil de Jour et en proposant un projet de passerelle 16/25 ans.

<u>En matière de support administratif</u>

Le service comptable, au-delà de l'activité courante, a bouclé le travail de reclassement de certains comptes.

Le service ressources humaines et qualité ont défini de nombreuses procédures de gestion administrative des RH, renforçant ainsi des pratiques qui se doivent d'être fluides entre établissements et service RH du siège. Ce travail se poursuit en 2023.

Le CPOM est resté en attente d'instruction par les autorités de tarification et de contrôle. Nous avons eu confirmation d'un calendrier prévoyant une signature fin 2023.

Enfin, avant de décliner les activités gérées au niveau des établissements, un point sur la formation des professionnels. Celle-ci laisse, comme les 3 années précédentes, une place forte aux formations

mutualisées entre établissements. En synthèse, ce sont 3 254 heures de formation qui ont été dispensées aux professionnels de l'association. Soit + 450h/2021

2022			
	Nombre de salariés en formation (hors contrat de professionnalisation et alternance)		Nombre d'heures de formation (hors contrat de professionnalisation et alternance)
	Hommes	Femmes	
Employés	19	56	1 670
Techniciens / Agents de maitrise	7	45	1 358
Cadres	6	12	226
TOTAL	**32**	**113**	**3 254**

ESAT

L'établissement a repris à la rentrée de septembre, un fonctionnement et une organisation normale. **Le restaurant de l'établissement a pu être rouvert au public** et l'ensemble des activités éducatives et productives ont pu être menées sans restriction.

Les équipes éducatives ont pu œuvrer à poursuivre les initiatives engagées dans l'amélioration des pratiques et des procédures en place. **L'essentiel de ces démarches, visant à améliorer les taux d'occupation, à adapter l'offre de service ou encore à favoriser l'inclusion** affichent des avancées sensibles et **des résultats qui encouragent à poursuivre les efforts engagés.**

Guidés par les travaux menés pour la réalisation du plan d'action de mise en œuvre de la réforme des ESAT, la réactualisation des fiches action CPOM, ou encore la participation à l'élaboration du projet associatif, les actions entreprises par les équipes permettent cette année encore de constater une **amélioration du nombre de travailleurs accueillis, du taux d'activité, et du nombre de mises à disposition en milieu ordinaire**.

Les services commerciaux, confrontés à la flambée des prix et aux difficultés d'approvisionnement, conséquences des tensions économiques internationales, ont pour leur part œuvré à **maintenir un niveau d'activité et de rentabilité qui permette de garantir la viabilité de la structure, mais aussi la possibilité d'offrir à chaque travailleur une réelle activité professionnelle, adaptée à ses capacités**.

En parallèle, les services administratifs ont poursuivi le développement et le déploiement d'outils et de procédures de gestion, afin de satisfaire au mieux les exigences de sécurité et de rigueur dans l'administration et la gestion de l'établissement.
Cependant, si cette année a permis l'entrée dans l'établissement pour **10 nouveaux travailleurs, le nombre élevé de sorties (8 personnes : 2 réorientations, 3 démissions, 2 décès et 1 départ à la retraite)** n'a pas permis d'atteindre les objectifs plus ambitieux fixés par l'établissement en termes d'activité.

Toutefois **l'ESAT a vu ses effectifs augmenter de 2 personnes pour être portés au 31/12/2022 à <u>147 travailleurs, représentant 137 ETP</u>.** Ces résultats démontrent la volonté de l'établissement d'améliorer son taux d'activité et de ne laisser personne sans solution. Les projections laissent entrevoir, dans les mois à venir l'atteinte du seuil des 140 ETP accueillis dans l'établissement, conformément à son agrément.
La création de 0.31 ETP sur le poste de moniteur d'atelier restaurant s'est avérée essentielle pour le bon fonctionnement de l'établissement. Elle permet un accompagnement de qualité pour les travailleurs de cet atelier, l'instauration d'une égalité d'accompagnement pour l'ensemble des

travailleurs de l'ESAT, et est un levier supplémentaire pour le fonctionnement de cet atelier, véritable outil d'ouverture de l'établissement sur son environnement

La direction et les équipes éducatives de l'ESAT ont initié cette année les **travaux de mise en œuvre du plan de transformation des ESAT**, à travers l'élaboration d'un plan d'action visant l'évolution du statut et du parcours du travailleur. En effet, le soutien à l'autodétermination, l'accès aux droits, l'accès facilité à la formation professionnelle, la fluidification des parcours, l'accessibilité à l'emploi ordinaire sont autant d'objectifs pour lesquels l'établissement a entamé les démarches afin de mettre en œuvre cette réforme.

FOYER A SULANA

Fort d'une stabilité retrouvée, les professionnels ont pu œuvrer à poursuivre leurs actions visant à l'amélioration et à l'évolution de l'offre de service, notamment guidés par les orientations fixées lors de la révision des fiches actions CPOM, des travaux menés pour l'élaboration du projet associatif, ainsi que lors des travaux préparatoires aux autoévaluations. Les équipes éducatives sont restées mobilisées pour développer tout au long de l'année des projets d'activité sociales et culturelles, de maintien et de développement de l'autonomie, de prévention de la santé ; permettant ainsi de contribuer aux politiques de recherche d'amélioration constante du bien-être et de l'épanouissement des usagers.

Face au constat d'un **besoin urgent d'une offre d'accueil occupationnelle plus importante**, les équipes du foyer ont travaillé, en collaboration avec la direction générale et les services de la Collectivité de Corse à **une évolution de l'offre de service du foyer occupationnel et de l'accueil de jour.**

Un projet de création de places a été élaboré, déposé et est en phase de finalisation. Associée à une délocalisation des locaux dédiés à l'accueil de jour, la mise en œuvre du projet, prévue fin 2023, devrait permettre une meilleure réponse en termes d'accueil et d'adaptation à l'objectif d'accompagnement plus inclusif et plus personnalisé.

Pour maintenir l'équilibre budgétaire retrouvé depuis ces quatre dernières années, il a fallu **en 2022 redoubler d'effort pour faire face à l'inflation et maintenir cet équilibre.**

Concernant les publics et les activités :

Le vieillissement de la population, mais également de leurs aidants, particulièrement pour les résidents FH, entraine une sédentarité de plus en plus en plus importante, ainsi qu'un isolement qui peut être lié à l'absence d'un environnement familial proche.
On constate que **14 résidents sur 30 ne rentrent jamais en famille.** Seuls 8 sur 30 y retournent la quasi-totalité des weekends.
Ce constat nous amène à **revoir les plannings d'encadrement durant les week-ends, afin de renforcer les effectifs et permettre un meilleur accompagnement et des sorties socialisantes plus nombreuses**.
Le SAJ présente une population très disparate, mêlant des jeunes adultes de moins de 25 ans à des personnes de plus de 60 ans. L'accompagnement éducatif est complexe, et le taux d'encadrement actuel ne permet pas un accompagnement différencié vraiment en lien avec les aspirations de chacune de ces personnes ayant des besoins, attentes et centres d'intérêts souvent opposés.

La présence de 2 personnes de plus de 60 ans au sein de ce service pose une nouvelle fois la question des solutions d'accueil des personnes vieillissantes.

Les personnes ont pu bénéficier d'activités régulières diverses : musicothérapie, zumba, modelage, théâtre, gymnastique, percussion, sophrologie, karaté, ont pu être dispensées au bénéfice des usagers de l'établissement. **Les participants à l'atelier Karaté ont pu également, tous, passer et obtenir avec succès leur première ceinture**, lors d'une cérémonie officielle organisée dans l'établissement.
Des activités exceptionnelles sont venues égayer le quotidien : soirées aux nuits de la guitare de Patrimonio, au Festival d'Erbalunga, conférences au parc Galea, visite du Zoo d'Ortale promenades en mer dans le Cap Corse etc…

En 2022, des actions **visant à favoriser l'inclusion et mettre en lumière les compétences et talents des personnes accompagnées ont été organisées**. Citons l'exposition publique d'œuvres réalisées par les résidents du foyer et de l'IME Centre Flori à la galerie noir et blanc située au centre-ville de Bastia ; ou encore la participation de volontaires au film de l'EVEIL.

FAM CARLINA

Malgré les premiers mois de l'année 2022 marqués par la COVID et les mesures de confinement y afférentes, le FAM a repris son rythme et a proposé un ensemble d'activités aux résidents désireux d'y participer.

Les activités proposées dans et hors de la structure ont plusieurs visées : Le maintien de l'autonomie, la préservation du lien social et en tout premier lieu le bien-être et l'épanouissement personnel.

C'est ainsi que **l'année 2022 a été ponctuée par la reprise d'un ensemble d'activités et festivités comme :**

- Les activités aquatiques (Balnéothérapie ; piscine) ou encore des sorties catamaran en période estivale,
- Les activités sportives (Sport adapté, gym douce)
- Les activités de détente (Snoezelen, jardinage…)
- Les activités plein air et nature avec des sorties marches (Parcours de santé ou encore marche au bord de la mer)
- Les activités musicales
- Les activités manuelles (art plastique, carnet de voyage, scrapbooking, création de décoration au fil des fêtes…)
- Séjour en camping
- Fête d'anniversaire, fête de la musique

L'activité liée au soin garde son importante place dans la cartographie des prestations délivrées aux personnes accompagnées.

En collaboration avec le médecin référent, les infirmières ont assuré l'accompagnement médical régulier, les résidents ont bénéficié tout au long de l'année 2022 de rendez-vous avec des spécialistes (Cardiologue, pneumologue, dentiste…). **L'état de santé physique ou psychique a conduit à l'hospitalisation de 3 résidents pour une durée totale de 182 jours.**

Le bilan d'activité de **la psychomotricienne fait état de 771 de prises en charge individuelles et 63 séances de balnéothérapie**. Les séances ont pour objectifs : le maintien de l'autonomie de la personne au niveau de sa motricité globale, un accompagnement aux besoins plus spécifiques de la personne, dans une perspective de bien-être en passant par le corps (relaxation et sensorialité).

Le bilan de la psychologue se traduit par 160 consultations psychologiques au cours de l'année avec la mise en place de suivi régulier**. La rencontre avec 20 familles a permis de créer un lien de confiance, d'évaluer les besoins d'accompagnement, de permettre une meilleure appréhension, une meilleure conscience de l'histoire de vie des personnes accompagnées.** Avec la collaboration des équipes, la psychologue a pu reprendre l'ensemble des évaluations des MAP-GIR des personnes accompagnées.

Les admissions sur la section hébergement

En 2022, le FAM est malheureusement **marqué par deux décès sur la section hébergement.** Sur le dernier semestre de l'année, le FAM a procédé à deux nouvelles admissions. La liste d'attente est de 15 personnes.

Malgré l'absence du chef de service sur l'année 2022, le FAM a maintenue l'organisation mise en place au deuxième semestre 2021 avec une mission complémentaire et temporaire assurée par l'IDE sur la gestion des plannings des professionnels et l'organisation des remplacements. Le FAM a également bénéficié de la mise à disposition par l'IME d'une éducatrice spécialisée, celle-ci a été en charge de la coordination des équipes et des projets.

Suite au départ du chef de service (totalement absent sur l'année 2022) le FAM a procédé au **recrutement d'un chef de service hébergement qui prendra ses fonctions le 28 juin 2023.**

IME/SESSAD

L'organisation a été fortement impactée par l'absentéisme et particulièrement au premier semestre. Pour assurer la sécurité de l'accueil il a fallu passer à un fonctionnement en mode dégradé, ce qui a eu pour effet de provoquer beaucoup d'agitation au niveau des enfants (nombreux signalements sur le logiciel dédié et de la fatigue chez les professionnels présents).

Une nouvelle Cheffe de Service a été recrutée en février sur les sections IMP – IMPRO et UE.

Pour accompagner la transformation de l'offre, il a été fait appel au cabinet EY Ce travail a donné lieu à l'élaboration de Fiches Actions à partir des thématiques soulevées lors de l'audit. Une matinée institutionnelle en juillet, en présence de la Présidente de l'ADAPEI L'Eveil, de la Directrice Générale ainsi que de la Qualiticienne, a permis de présenter aux équipes les travaux à engager.

Le montage financier du projet de construction d'un nouvel IME, sur la ville de Bastia, a été validé par l'ARS en juillet. **Mme LECENNE – Directrice Générale ARS – a visité l'IME** avec ses collaboratrices en septembre. Ce fut l'occasion de nous valider la feuille de route que nous lui avons présentée.

Plusieurs « transferts » ont été organisés sur la période estivale et ont permis à 26 jeunes (DI et TSA) de profiter des charmes du Continent, de Calvi et de Castel Di Curuzzu.

Dans le cadre de la **poursuite du Challenge Bientraitance, réalisation d'une "FRESQUE STREET ART »** dans le gymnase par les jeunes accompagnés par des artistes peintres dont les membres de l'Association, "les pinceaux du cœur".

Enfin, le **projet éco Corse-Paca** a permis de s'associer au nettoyage des rives de l'étang de Biguglia et à la restauration d'un sentier avec des jeunes du CEP de l'ADSEA 06.

L'IME a déployé des actions permettant de rencontrer les familles, tout au long de l'année.

Sur l'Unité Elémentaire Externalisée Autisme, l'équipe médico-sociale a tenté de palier tout au long de l'année les absences récurrentes du personnel de l'éducation nationale

U**ne belle mobilisation de l'équipe dans le cadre de la semaine de l'autisme** avec la réalisation d'un clip sur la musique de « HAPPY » et d'une fresque est à relever.

Nous notons que 14 enfants sont en attente de place, 4 d'entre-eux sont actuellement accompagnés en « Accueil temporaire ».

Rapport de gestion financière de 2022

LE RAPPORT DE GESTION FINANCIERE DE 2022

Présenté à l'assemblée générale en date du 22 juin 2023.

Chères adhérentes, Chers adhérents, Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la gestion, de la situation financière et des résultats de notre association ADAPEI DE HAUTE CORSE pour l'exercice 2022 conformément à l'article 11-3 de nos statuts.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont la traduction financière des activités concourant à l'objet de notre association.

Ces états financiers consolidés sont l'agrégat des 8 centres comptables:

- L'IME Centre FLORI,
- Le SESSAD,
- L'ESAT L'ATELIER : fonctionnement et production,
- Le Foyer A SULANA,
- Le FAM Résidence CARLINA,
- Le Siège de l'association,
- L'Association, dans le cadre de ses activités propres.

LA STRUCTURE FINANCIERE ET PATRIMONIALE DE L'ASSOCIATION

L'actif du Bilan représente le patrimoine de l'association qui se décompose ainsi :

La valeur nette comptable de notre actif immobilisé est passée de **3 830 687 €** à fin 2021 à 3 556 836 **€** à fin 2022. Cette variation résulte de la différence entre les investissements et les amortissements des immobilisations de l'exercice.

Nous avons investi pendant l'exercice 2022 une somme totale de 230 294 €.

Les créances que nous détenons sont de 1 793 266 € en 2022 contre 1 707 596 € en 2021.

La trésorerie nette disponible s'élève 10 456 530€ au 31 décembre 2022.

Le passif du Bilan, qui représente les ressources pour financer l'actif présente une situation nette de 3 665 381 € composé:

- de fonds propres associatifs sans droit de reprise qui s'élèvent 868 976 € ;
- de réserves s'élèvant à 3 285 349 € répartit comme suit :
  - Réserves pour projet de l'entité d'un montant de 850 166 €,
  - Les autres réserves pour un montant de 2 435 183 €.
- des report à nouveau débiteurs s'élèvant à 823 751 €
- du résultat comptable excédentaire de l'exercice 334 808 €.

Les subventions d'investissement s'élèvent à 7 414 940 €

Le montant des provisions reglementées s'élève à 854 450 € et le montant total des fonds dédiés est de 553 993 €.

Le montant des dettes s'élève à 2 404 824 €, dont :

- la dette d'emprunts au 31 décembre 2022, de 593 026 € en baisse de 77 322 € par rapport à 2021, dûe aux remboursements des emprunts.

- Les dettes fournisseurs à hauteur de 321 263 €,

- Les dettes fiscales et sociales à hauteur de 1 232 268 euros,

- Les dettes sur immobilisations à hauteur de 54 710 €

- Et les autres dettes à hauteur de 117 654 euros.

Les dépenses refusées par les autorités de tarification sur l'exercice ne nous ont pas encore été communiquées, mais l'on sait que les dépenses pour congés payés (compte 116) sont rejetées et sur l'exercice 2022 les frais de siège n'étaient pas financés par les autorités de financement. Ce qui ne sera plus le cas à l'avenir du fait d'une nouvelle prise en charge des frais de siège.

Comme vous le savez, les dépenses refusées et les déficits ont un impact sur les fonds propres de l'association correspondant à l'activité non-conventionnée, la gestion propre. Les dépenses rejetées viennent impacter ces fonds propres.

L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

Le premier élément porté à votre connaissance est le résultat comptable de l'ensemble des activités de l'EVEIL, qui est excédentaire à hauteur de 334 808 € au lieu de 448 661 € en 2021.

Les affectations des résultats sous gestion contrôlée sont présentées aux autorités de tarification en Report à Nouveau.

Le montant des produits d'exploitation de l'association s'élève à 13 527 223 € en 2022.

Ce montant comprend essentiellement les produits de la tarification pour 12 554 042 € contre 11 797 959 € en 2021.

Les cotisations s'élèvent à 6000 € en 2022 contre 6 060 € en 2021.

Les salaires et charges patronales sont passés de 8 647 300 € en 2021 à 9 270 301 € en 2022 en augmentation de 623 001 €; celles-ci représentent 70 % des charges d'exploitation.

Il a été constitué une dotation aux amortissements de 443 228 € en 2022 contre 514 295 € en 2021 .

Au final, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 291 260 € et, compte tenu du résultat financier déficitaire de 3 506 € et du résultat exceptionnel excédentaire de 47 053 €, le résultat final est bénéficiaire de 334 808 €.

Celui-ci recouvre des situations très diverses au niveau des établissements :

L'IME dégage un résultat excédentaire de 8 717 €,

Le SESSAD a un résultat excédentaire de 73 325 €

Le FAM a un résultat excédentaire de 138 979 €,

Le foyer A SULANA est excédentaire de 54 028 €,

Le siège est déficitaire à hauteur de -90 749 €,

L'association est déficitaire à hauteur de -82 182 €,

Enfin l'ESAT Fonctionnement présente un résultat excédentaire de 170 956 €, et

l'ESAT Production fait un bénéfice de 61 735 €.

Malgré les meilleurs résultats enregistrés cette année, il ressort une situation financière propre de L'EVEIL toujours délicate.

En effet:

- les report à nouveau non contrôlés par les autorités de tarification sont excédentaires de 2 566 233 €,

- les report à nouveau déficitaires constituées des dépenses définitivement rejetées par l'autorité de tarification sont de – 2 584 670 € auxquels s'ajoutent les dépenses non opposables aux tiers financeurs (provisions pour congés payés et indemnités de départ à la retraite de -955 190€)

- les résultats antérieures en attente d'affectation par les tiers financeurs excédentaire de 149 877 €.

Ces reports à nouveau impactent la situation nette de l'association à hauteur de – 823 751 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2022 a connu les évènements significatifs suivants impactant ou susceptibles d'impacter les finances :

L'Association a cédé un terrain pour un montant de 367 620 €.

Le montant de cette cession a été comptabilisé en Fonds Propres sans droit de reprise.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE

L'Association a reçu l'autorisation de financement des frais de siège, à compter de 2023, à hauteur de 4,89% des charges de brutes des sections d'exploitation des établissements et services du dernier exercice clos (comptes administratifs 2021).

CONCLUSION

Nous vous invitons, après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les états financiers de 2022 de l'association ADAPEI de Haute Corse et à approuver l'affectation des résultats de l'exercice au compte de report à nouveau.

Nous précisons que tous les documents comptables et financiers ont été mis à notre disposition. Que les responsables, Commissaire aux comptes, expert comptable, Directeurs et tous les agents comptables et administratifs en soient remerciés.

Le Trésorier.

Proposition d’affection du résultat de l’exercice 2022

♦ **Résultat à affecter**		
♦ A.D.A.P.E.I.	-82 182 €	Report à Nouveau
♦ IME Centre FLORI	8 717 €	Report à Nouveau
♦ SESSAD	73 325 €	Report à Nouveau
♦ E.SA.T. Fonctionnement	170 956 €	Report à Nouveau
♦ E.S.A.T. Production	61 735 €	Report à Nouveau
♦ Foyer A SULANA	54 028 €	Report à Nouveau
♦ FAM Résidence Carlina	138 979 €	Report à Nouveau
♦ SIEGE	-90 749 €	Report à Nouveau

Concernant les établissements, l'affectation des résultats sera conforme aux décisions des Autorités de Tarification.

Rapport d'orientations
2023/2027 Projet associatif

Synthèse du Projet Associatif 2023 - 2027

Sempre a fiancu a voi !
Toujours à vos côtés !

ADAPEI L'EVEIL Haute-Corse

1. **Fonction associative**
   Représenter et défendre les droits des personnes en situation de handicap mental, psychique et intellectuel et soutenir leurs familles.

2. **Fonction gestionnaire**
   Adapter et développer l'offre de services médico-sociaux, pour que chaque personne en situation de handicap bénéficie d'un accompagnement adapté à ses attentes et ses besoins.

Nos valeurs

- Respect de la personne dans sa différence
- Autonomie
- Dignité
- Inclusion
- Entraide et Solidarité

Nos missions en direction des personnes en situation de handicap mental, psychique et intellectuel

- Apporter aux personnes et à leurs familles, l'appui moral et matériel dont elles ont besoin et développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité;
- Favoriser l'accueil et l'écoute des nouveaux parents, assurer la pleine participation des familles et des personnes à la vie sociale et citoyenne ;
- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique et intellectuel des personnes ;
- Promouvoir et gérer tous les établissements et services indispensables au plein épanouissement des personnes ;
- Développer des activités commerciales directes et/ou de sous-traitance conformes aux objectifs des E.S.A.T. et des entreprises Adaptées ;
- Défendre les intérêts moraux, matériels et financiers des personnes auprès de tout acteur participant à leur parcours de vie ;
- Etablir sur le plan local une dynamique de réseau avec les autres organismes, associations et établissements qui œuvrent en faveur des personnes.

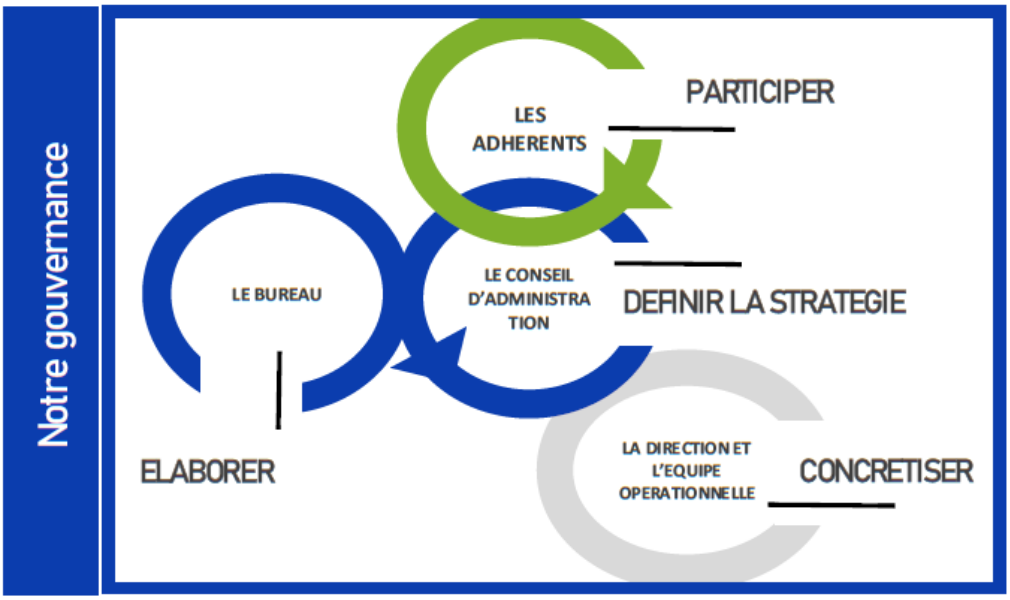

AXE 1
Promouvoir les parcours de vie dans une dynamique d'inclusion sociale

- Recueillir les attentes, besoins et demandes des personnes en situation de handicap
- Engager des actions d'ouverture à et vers l'extérieur favorisant la compréhension des missions associatives
- Renforcer les partenariats publics et privés via un réseau structuré

AXE 2
Développer des actions de soutien aux familles et aidants

- Engager des actions de prévention et d'information en direction des familles et des aidants tout au long des étapes de la vie
- Initier une offre de solutions d'accompagnement au répit
- Fédérer les familles en tant que partenaire privilégié de l'Association

AXE 3
Garantir et soutenir un accompagnement de qualité à la personne en situation de handicap

- Développer des pratiques professionnelles adaptées aux situations évolutives des usagers et au regard de la transformation de l'offre de service
- Structurer un accompagnement préservant la santé, l'avancée en âge, dans un souci de bien-être et de bientraitance
- Poursuivre la mise en œuvre d'une organisation de travail ajustée aux besoins